



**PREFECTURE  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°75-2022-545

PUBLIÉ LE 20 JUILLET 2022

# Sommaire

## Préfecture de Police / Cabinet

75-2022-07-20-00009 - Arrêté 2022-00837 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)	Page 3
75-2022-07-20-00005 - Arrêté 2022-00838 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)	Page 5
75-2022-07-20-00011 - Arrêté 2022-00839 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement?? (2 pages)	Page 7
75-2022-07-20-00004 - Arrêté 2022-00840 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)	Page 10
75-2022-07-20-00001 - Arrêté 2022-00841 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)	Page 12
75-2022-07-20-00006 - Arrêté 2022-00842 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (2 pages)	Page 14
75-2022-07-20-00002 - Arrêté 2022-00843 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)	Page 17
75-2022-07-20-00007 - Arrêté 2022-00844 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)	Page 19

Préfecture de Police

75-2022-07-20-00009

Arrêté 2022-00837 accordant des récompenses  
pour actes de courage et de dévouement

Paris, le 20 Juillet 2022

**ARRETE N° 2022-00837**

**Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement**

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

**A R R E T E**

Article 1<sup>er</sup>

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée à **M. Didier LESCHI**, Préfet, Directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration, né le 5 avril 1959.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

**Didier LALLEMENT**

Préfecture de Police

75-2022-07-20-00005

Arrêté 2022-00838 accordant des récompenses  
pour actes de courage et de dévouement

Paris, le **20 Juillet 2022**

**ARRETE N° 2022-00838**

**Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement**

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

**A R R E T E**

Article 1<sup>er</sup>

La Médaille de Vermeil pour actes de courage et de dévouement est décernée au **Général de division Jean-Marie GONTIER**, né le 13 juillet 1965 à Montreuil (Seine-Saint-Denis), commandant la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

**Didier LALLEMENT**

Préfecture de Police

75-2022-07-20-00011

Arrêté 2022-00839 accordant des récompenses  
pour actes de courage et de dévouement

Paris, le 20 Juillet 2022

**ARRETE N° 2022-00839**

**Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement**

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

**A R R E T E**

Article 1<sup>er</sup>

Des Médailles pour actes de courage et de dévouement sont décernées aux personnes dont les noms suivent :

**Echelon Or :**

- Mme Françoise BILANCINI, Directeur des services actifs de police de la Préfecture de Police, née le 4 février 1961 ;
- M. Jérôme FOUCAUD, Directeur des services actifs de police de la Préfecture de Police, né le 8 juillet 1965.
- M. Christian SAINTE, Directeur des services actifs de police de la Préfecture de Police, né le 26 janvier 1960.
- Mme Isabelle TOMATIS, Directrice des services actifs de police de la Préfecture de Police, née le 2 septembre 1971.

**Echelon Argent de 1<sup>ère</sup> classe :**

- M. le Général de brigade Joseph DUPRE la TOUR, Commandant en second de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris, né le 18 avril 1968 ;
- M. Alexis MARSAN, Inspecteur général de la Police Nationale, né le 11 avril 1973 ;

**Echelon Bronze :**

- M. Charles BARBIER, Sous-Préfet hors classe, né le 6 juin 1980 ;
- M. Eric BELLEMIN-COMTE, Inspecteur général de la Police Nationale, né le 14 octobre 1965 ;

- M. Stéphane BIRO, Major responsable d'unité locale de police, né le 17 août 1962 ;
- M. Bernard BOBROWSKA, Contrôleur général de la Police Nationale, né le 25 février 1967 ;
- M. Serge BOULANGER, Administrateur général, né le 13 juin 1964 ;
- M. Philippe BUGEAUD, Inspecteur général de la Police Nationale, né le 10 décembre 1960 ;
- M. Pierre-Edouard COLLIEX, Contrôleur général de la Police Nationale, né le 23 janvier 1975 ;
- M. Sébastien DURAND, Contrôleur général de la Police Nationale, né le 1<sup>er</sup> novembre 1975 ;
- M. Michel LAVAUD, Inspecteur général de la Police Nationale, né le 27 juin 1968 ;
- Mme Aurélie LEBOURGEOIS, Administrative civile, née le 10 mars 1985
- Mme Naima MAKRI, Commissaire de Police, née le 11 janvier 1985 ;
- M. Julien MARION, Préfet, né le 17 mars 1977 ;
- M. Arnaud MAZIER, Ingénieur en chef du corps des Mines, né le 13 mai 1971 ;
- Mme Chantal MONNIER, Secrétaire administrative de classe exceptionnelle, née le 19 décembre 1959 ;
- M. Jean-Marc NOVARO, Contrôleur général de la Police Nationale, né le 25 mai 1963 ;
- M. Jean-Paul PECQUET, Inspecteur général de la Police Nationale, né le 7 septembre 1963 ;
- M. Edgar PEREZ, Administrateur civil hors classe, né le 29 juin 1972 ;
- M. Eric ROULET, Brigadier-chef de police, né le 13 novembre 1969 ;
- M. Denis SAFRAN, Professeur de médecine, né le 17 juillet 1947 ;
- Mme Laetitia VALLAR, Commissaire divisionnaire de la Police Nationale, née le 31 mai 1985 ;
- Mme Sophie WOLFERMANN, Préfète, née le 7 mai 1971.

## Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

**Didier LALLEMENT**

Préfecture de Police

75-2022-07-20-00004

Arrêté 2022-00840 accordant des récompenses  
pour actes de courage et de dévouement

Paris, le 20 juillet 2022

**ARRETE N° 2022-00840**

**Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement**

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

**ARRETE**

Article 1<sup>er</sup>

Les Médailles de bronze pour actes de courage et de dévouement sont décernées aux fonctionnaires de police dont les noms suivent :

- Mme Bénédicte MARGENET BAUDRY, Contrôleuse générale de la Police Nationale, née le 14 mars 1973 ;
- M. Eric MOYSE DIT FRIZE, Contrôleur général de la Police Nationale, né le 28 mars 1974 ;
- M. Stéphane WIERZBA, Contrôleur général de la Police Nationale, né le 13 mai 1972 ;
- M. Antoine MORDACQ, Commissaire divisionnaire de police, né le 8 janvier 1985 ;
- M. Dimitri KALININE, Commissaire divisionnaire de police, né le 4 août 1976 ;
- Mme Noémie COGNARD, Commissaire de police, née le 1<sup>er</sup> novembre 1994 ;
- Mme Olivia HYVRIER Commissaire de police, née le 4 juin 1976 ;
- Mme Juliette LAFFARGUE, Commissaire de police, née le 22 janvier 1994 ;
- M. Anderson ROCHAS, Gardien de la paix, né le 27 décembre 1994.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

**Didier LALLEMENT**

Préfecture de Police

75-2022-07-20-00001

Arrêté 2022-00841 accordant des récompenses  
pour actes de courage et de dévouement

Paris, le 20 Juillet 2022

**ARRETE N° 2022-00841**

**Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement**

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

**A R R E T E**

Article 1<sup>er</sup>

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée aux militaires de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris, dont les noms suivent :

- Sergent-chef **Medhi FEYDEL**, né le 4 mai 1986, 2<sup>ème</sup> Compagnie d'incendie et de secours ;
- Caporal-chef **Léo TEXEREAU**, né le 5 février 1998, 3<sup>ème</sup> Compagnie d'incendie et de secours.
- Caporal-chef **Abdel-Akim ZANOUNE**, né le 28 novembre 1994, 3<sup>ème</sup> Compagnie d'incendie et de secours.
- Caporal **Hugo MATEO**, né le 26 juillet 2001, 2<sup>ème</sup> Compagnie d'incendie et de secours.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

**Didier LALLEMENT**

Préfecture de Police

75-2022-07-20-00006

Arrêté 2022-00842 accordant des récompenses  
pour actes de courage et de dévouement

Paris, le 20 juillet 2022

**ARRETE N° 2022-00842**

**Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement**

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

**A R R E T E**

Article 1<sup>er</sup>

Des Médailles pour actes de courage et de dévouement sont décernées aux militaires de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris, dont les noms suivent :

Echelon « Argent de 2<sup>ème</sup> classe » :

- Capitaine **Kévin EDOUARD**, né le 14 février 1990, 22<sup>ème</sup> Compagnie d'incendie et de secours ;

- Caporal-chef **Rémi-Clément SCHENKEL**, né le 18 novembre 1996, 22<sup>ème</sup> Compagnie d'incendie et de secours ;

Echelon « Bronze » :

- Caporal-chef **Dorian DEFFRE**, né le 7 août 1998, 2<sup>ème</sup> Compagnie d'incendie et de secours ;

- Caporal **Alex BERNARDIN**, né le 24 août 1997, 22<sup>ème</sup> Compagnie d'incendie et de secours ;

- Caporal **Guillaume DEVAUX**, né le 14 juin 1995, 2<sup>ème</sup> Compagnie d'incendie et de secours .

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

**Didier LALLEMENT**



Préfecture de Police

75-2022-07-20-00002

Arrêté 2022-00843 accordant des récompenses  
pour actes de courage et de dévouement

Paris, le 20 juillet 2022

**ARRETE N° 2022-00843**

**Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement**

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

**A R R E T E**

Article 1<sup>er</sup>

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée au Sergent-chef **Sébastien WREDÉ**, né le 13 juillet 1984, affecté au sein de la 6<sup>e</sup> compagnie d'incendie et de secours de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

**Didier LALLEMENT**

Préfecture de Police

75-2022-07-20-00007

Arrêté 2022-00844 accordant des récompenses  
pour actes de courage et de dévouement

Paris, le 20 Juillet 2022

**ARRETE N° 2022-00844**

**Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement**

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

**A R R E T E**

Article 1<sup>er</sup>

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée aux fonctionnaires de police affectés au sein de la Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne dont les noms suivent :

- **M. Erwan LE ROUSSEAU**, né le 2 mars 1972, major de police ;
- **M. Abderrezack NEDROMI**, né le 27 mai 1978, brigadier de police ;
- **M. Julien COSTA**, né le 18 mars 1984, gardien de la paix.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

**Didier LALLEMENT**